

Espace employeur



Identification

Identifiant :

Vous devez inscrire le numéro SIRET de l'association
Si vous n'avez pas de SIRET, il n'y a pas d'adhésion en ligne possible.
Si l'association a un SIRET, mais que celui-ci n'est pas connu des services de l'URSSAF, il n'y a pas d'adhésion en ligne possible

Accueil Espace employeur

Adhésion

Vous souhaitez adhérer au Chèque Emploi Associatif (Cea).
Avant de remplir la demande d'adhésion, munissez-vous des noms et adresses des organismes dont vous relevez :

- Service de santé au travail
- Régime de retraite complémentaire Arrco - Agirc
- Régime de retraite supplémentaire
- Régime de prévoyance et régime Frais « soins santé »


Si vous ne connaissez pas les coordonnées précises d'un de ces organismes ou si vous ne connaissez pas les taux de base applicables à votre activité, n'hésitez pas à [contacter](#) nos conseillers.

Si vous adhérez en ligne, vous devez toutefois imprimer l'autorisation de prélèvement qui sera préremplie lorsque vous aurez indiqué vos coordonnées bancaires et l'adresser par voie postale au centre Cea dont vous dépendez.

Si vous ne souhaitez pas adhérer en ligne, vous pouvez imprimer la [demande d'adhésion](#) dans la rubrique "Supports et documents". Vous devez remplir ce document et l'adresser par voie postale à votre banque qui la transmettra au centre national Chèque Emploi Associatif.

Vous pouvez également contacter un conseiller du centre Chèque Emploi Associatif dont vous dépendez au 0800 1901 00 (gratuit depuis un poste fixe).

Voir le récapitulatif des éléments à avoir en sa possession

urssaf.fr Chèque Emploi Associatif
Une offre de service du réseau Urssaf 

Accueil | Espace employeur

Création Adhésion : Association Employeur

Association Employeur
Contact
Autorisation de prélèvement
Organismes sociaux
Renseignements complémentaires

Employeur ?

Siret : 49283076500011

Raison sociale : US STE CROIX DE ST LO CLUB DE SPORT

Adresse : 139 impasse DES MESANGES
50000 ST LO

NAF : 9312Z

Convention collective * :

Agrément ?

Agrément direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS) Date

Activité sportive Activité non sportive

Agrément centre vacances et loisirs Date

Affiliation à fédération agréée Date

Association d'étudiants

Annuler
Suivant

120500 - 09 - © urssaf tous droits réservés

Indiquer la CCN de l'association
 Dans le cas d'une activité Education Populaire, préciser si elle a l'agrément pour une activité sportive ou pour une activité autre que sportive.

Point de vigilance législation
 Le bénéfice de l'agrément ou non implique la possibilité d'accéder à des législations spécifiques : Franchise ou bases forfaitaires pour les sportifs, bases forfaitaires pour les associations Education Populaire, bases forfaitaires pour les Accueils de mineurs...

Pour notre exemple, nous avons choisi une association sportive affiliée à une fédération agréée

| Employeur | |
|---------------------------|---|
| Siret : | 49283076500011 |
| Raison sociale : | US STE CROIX DE ST LO CLUB DE SPORT |
| Adresse : | 139 impasse DES MESANGES 50000 ST LO |
| NAF : | 9312Z |
| Convention collective * : | Sport |

| Agrément | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Agrément direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS) | Date <input type="text"/> |
| <input type="checkbox"/> Activité sportive | <input type="checkbox"/> Activité non sportive |
| <input type="checkbox"/> Agrément centre vacances et loisirs | Date <input type="text"/> |
| <input checked="" type="checkbox"/> Affiliation à fédération agréée | Date <input type="text" value="01/07/1955"/> |
| <input type="checkbox"/> Association d'étudiants | |

Création Adhésion : Contact

Association Employeur **Contact** Autorisation de prélèvement Organismes sociaux Renseignements complémentaires

| Contact | |
|------------------------|--|
| Nom : | <input type="text" value="gardin"/> |
| Prénom : | <input type="text" value="loic"/> |
| Qualité : | <input type="text" value="président"/> |
| N° : | <input type="text" value="25"/> |
| Bis, Ter : | <input type="text"/> |
| Type de voie : | <input type="text" value="rue"/> <input type="button" value="⊕"/> |
| Nom de la voie : | <input type="text" value="du stade"/> |
| Complément d'adresse : | <input type="text"/> |
| Code postal : | <input type="text" value="50000"/> |
| Ville : | <input type="text" value="LE MESNIL ROUXELIN - LE MESNIL ROUXELIN"/> |
| Téléphone * : | <input type="text" value="0233578123"/> |
| E-mail * : | <input type="text" value="loic.gardin@yahoo.fr"/> |
| Fax : | <input type="text"/> |

ATTENTION, bien indiquer ici l'adresse où voulez recevoir le courrier.
Si vous souhaitez recevoir le courrier au siège de l'association, alors reportez ici l'adresse du siège.



Création Adhésion : Autorisation de prélèvement

Association
Employeur


Contact

Autorisation de
prélèvement

Organismes sociaux

Renseignements
complémentaires

Autorisation de prélèvement

 Le BIC doit être composé de 8 ou 11 caractères alphanumériqueBIC * : IBAN * :

Code pays Clé

Numéro de compte

Précédent

Suivant

Vous ne pourrez pas aller plus loin dans l'adhésion si vous ne cliquez pas sur « autorisation de prélèvement »

Création Adhésion : Autorisation de prélèvement

Autorisation de
prélèvement

Organismes sociaux

Renseignements
complémentairesDéclaration sur
l'honneurRécapitulatif
adhésion

Autorisation de prélèvement

BIC : CEPAFRPP142

IBAN : FR 76 11425002000800031582611

Urssaf créancière:

URSSAF DE LA MANCHE

1 rue de la Laitière Normande
50013 SAINT-LO CEDEXVous devez adresser sous 8 jours par voie postale cette [autorisation de prélèvement](#) accompagnée d'un RIB, RIP, RICE au Chèque Emploi Associatif.

Précédent

Suivant

**A RETOURNER AU CENTRE NATIONAL CHÈQUE EMPLOI ASSOCIATIF
PAR COURRIER, ACCOMPAGNÉE D'UN RIB**

Numéro Siret 49283076500011 Raison sociale US STE CROIX DE ST LO CLUB DE SPORT

Autorisation de prélèvement

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par l'Urssaf. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec l'Urssaf.

| | |
|---|--|
| NOM ET ADRESSE DU DEBITEUR US STE CROIX DE ST LO CLUB DE SPORT 139 impasse DES MESANGES 50000 ST LO | N° NATIONAL D'EMETTEUR 136476 ⁽¹⁾ |
| NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER | NOM ET ADRESSE DU CREANCIER URSSAF DE LA MANCHE 1 rue de la Laitière Normande 50013 SAINT-LO CEDEX |
| Date : | Signature : |
| COMpte A DEBITER | |
| Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN) F R 7 6 1 1 4 2 5 0 0 2 0 0 0 8 0 0 0 3 1 5 8 2 6 1 1 | BIC C E P A F R P P 1 4 2 |

Merci de joindre un RIB ou un RICE

(1) Pour l'obtenir, contacter votre Urssaf ou le centre national Chèque Emploi Associatif

Les informations contenues dans la présente autorisation ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n°80-010 du 01/04/80 de la commission nationale de l'informatique et des libertés.

Il convient d'adresser cette autorisation signée et accompagnée d'un RIB, le plus rapidement possible. En effet, c'est la réception par le CNCEA de cette autorisation qui va générer l'envoi du courrier indiquant votre identifiant et votre mot de passe. Sans ces identifiants vous ne pourrez pas procéder à l'enregistrement de vos salariés.

Si vous répondez oui aux questions suivantes des écrans complémentaires vous seront présentés



Création Adhésion : Organismes sociaux

Autorisation de prélèvement **Organismes sociaux** Renseignements complémentaires Déclaration sur l'honneur Récapitulatif adhésion

Organismes sociaux ?

Un régime de prévoyance est-il mis en place dans votre association pour les salariés non cadres ? : Oui Non

Souhaitez-vous déclarer des salariés cadres ? : Oui Non

Un régime de retraite supplémentaire est-il mis en place dans votre association ? : Oui Non

Précédent Suivant

Création Adhésion : Organismes sociaux

Autorisation de prélèvement **Organismes sociaux** Renseignements complémentaires Déclaration sur l'honneur Récapitulatif adhésion

Service de santé au travail ?

Nom de l'organisme : ▼

Précédent Suivant

Création Adhésion : Organismes sociaux

← Autorisation de prélèvement **Organismes sociaux** Renseignements complémentaires Déclaration sur l'honneur Récapitulatif adhésion

Régime de retraite complémentaire avec affiliation obligatoire des salariés non cadres ?

| Nom de l'organisme | Tranche | Part salarié | Part employeur |
|---|---------|--------------------------------|----------------------------------|
| 11 - ARRCO * | T1 | <input type="text" value="3"/> | <input type="text" value="4.5"/> |
| <input type="text" value="IRNEO (VAUBAN HUMANIS)"/> ▼ | T2 | <input type="text" value="8"/> | <input type="text" value="12"/> |

Régime de retraite complémentaire avec affiliation obligatoire des salariés cadres ?

| Nom de l'organisme | Tranche | Part salarié | Part employeur |
|---|---------|--------------------------------|----------------------------------|
| 13 - ARRCO * | TA | <input type="text" value="3"/> | <input type="text" value="4.5"/> |
| <input type="text" value="IRNEO (VAUBAN HUMANIS)"/> ▼ | | | |

| Nom de l'organisme | Tranche | Part salarié | Part employeur |
|---|---------|-----------------------------------|------------------------------------|
| 21 - AGIRC | TB | <input type="text" value="7.70"/> | <input type="text" value="12.60"/> |
| <input type="text" value="CGRCR (VAUBAN HUMANIS)"/> ▼ | TC | <input type="text" value="7.70"/> | <input type="text" value="12.60"/> |

Attention de porter les bon taux, exemple CCN animation, CCN alisfa.(anciennement Centres sociaux) etc...

Régime de prévoyance avec affiliation obligatoire des salariés non cadres ?

41 - Nom de l'organisme : CHORUM

Numéro de contrat : 111222333

| Tranche | Part salarié | | Part employeur | | Dont risques non complémentaires | |
|----------|--------------|---------|----------------|---------|----------------------------------|---------|
| | Taux | Forfait | Taux | Forfait | Taux | Forfait |
| TOTALITE | 0.32 | 0 | 0.32 | 0 | 0.10 | 0 |
| T1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| T2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Ajouter

Soins Santé

Régime de prévoyance avec affiliation obligatoire des salariés cadres ?

43 - Nom de l'organisme : * CHORUM

Numéro de contrat : 111222333

| Tranche | Part salarié | | Part employeur | | Dont risques non complémentaires | |
|----------|--------------|---------|----------------|---------|----------------------------------|---------|
| | Taux | Forfait | Taux | Forfait | Taux | Forfait |
| TOTALITE | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TA | 0 | 0 | 1.50 | 0 | 0 | 0 |
| TB | 0.365 | 0 | 0.365 | 0 | 0 | 0 |
| TC | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Ajouter

Soins Santé

Précédent

Suivant

Prévoyance et/ou mutuelle

Seule la prévoyance rendue obligatoire par une CCN doit figurer sur le volet employeur.

Si la prévoyance est conventionnelle, il y aura prélèvement des cotisations et reversement par l'ACOSS à la Caisse de prévoyance

ATTENTION bien inscrire le numéro de contrat, par expérience si le numéro n'est pas porté à la connaissance du CNCEA, il peut y avoir des problèmes de reversement par l'ACOSS. Bien s'assurer également que la CCN est bien indiquée.

Seules les cotisations obligatoires légalement ou conventionnellement peuvent être recouvrées par l'URSSAF.

Si la prévoyance n'est ni légale ni conventionnelle elle n'est pas précisée sur l'adhésion mais sera précisée sur le volet identification du salarié. Les cotisations sont calculées par le CEA pour l'exactitude de l'attestation d'emploi mais ne sont pas recouvrées au moment du prélèvement, C'est donc l'employeur qui devra effectuer la démarche de les régler directement.

Les taux sont à saisir comme ci-dessus :

Si les taux sont identiques sur la tranche 1 et la tranche 2, mettre le total sur la ligne totalité

Si les si les taux sont différents sur la tranche 1 et la tranche 2 les indiquer sur les lignes respectives et ne rien mettre sur la ligne totalité.

.

Si dans le cas du sport par exemple, l'association opte pour la garantie additionnelle non cadre et cadre à 1.05 sur la tranche A et 1.90 sur la tranche B

Globaliser les taux

0.32 PO 1.37PP dont risques non complémentaires 1.15

Ne pas toucher au bouton « ajouter » voir avec le CNCEA

Création Adhésion : Renseignements complémentaires

Navigation: [Autorisation de prélèvement](#) | [Organismes sociaux](#) | **Renseignements complémentaires** | [Déclaration sur l'honneur](#) | [Récapitulatif adhésion](#)

Renseignements complémentaires

Quel est l'horaire collectif mensuel de travail dans votre association ? * :

Assujettissement :

Taxe sur les salaires Oui Non

Taxe d'apprentissage Oui Non

Formation professionnelle continue Oui Non

[Précédent](#) [Suivant](#)

Horaire collectif, pour les associations à 35 heures, indiquer 151.40 en minutes et non pas en centièmes)

Taxe sur les salaires : OUI si l'association ne paye pas de TVA

Taxe d'apprentissage : NON il n'y a pas de taxe d'apprentissage pour les associations à but non lucratif

Taxe Formation professionnelle continue : OUI. ATTENTION c'est à l'association de prendre contact avec une caisse de formation professionnelle, de calculer le montant de ses cotisations tous les ans (28 février n+1) et d'effectuer le règlement. La formation professionnelle est hors champ CEA.

Création Adhésion : Déclaration sur l'honneur

Navigation: [Autorisation de prélèvement](#) | [Organismes sociaux](#) | [Renseignements complémentaires](#) | **Déclaration sur l'honneur** | [Récapitulatif adhésion](#)

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné Nom * Qualité *

Date de signature : *

Je déclare gérer tous mes salariés dans le dispositif CEA Oui Non

[Précédent](#) [Suivant](#)

Création Adhésion: Récapitulatif

| | | | | |
|-----------------------------|--------------------|--------------------------------|---------------------------|------------------------|
| Autorisation de prélèvement | Organismes sociaux | Renseignements complémentaires | Déclaration sur l'honneur | Récapitulatif adhésion |
|-----------------------------|--------------------|--------------------------------|---------------------------|------------------------|

| | | | | |
|-----------|-------------|------------|--------------------------------|---------------------------|
| Employeur | Prélèvement | Organismes | Renseignements complémentaires | Déclaration sur l'honneur |
|-----------|-------------|------------|--------------------------------|---------------------------|

| Employeur | |
|-------------------------|--|
| N° Siret : | 49283076500011 |
| Raison sociale : | US STE CROIX DE ST LO CLUB DE SPORT |
| Adresse : | 139 impasse DES MESANGES 50000 ST LO |
| NAF : | 9312Z |
| Convention collective : | Sport |
| Type d'agrément : | Affiliation à fédération agréée Date : 01/07/1955 |

| La personne à contacter | |
|-------------------------|---|
| Nom : | gardin |
| Prénom : | loic |
| Qualité : | président |
| Adresse : | 25 rue du stade 50000 LE MESNIL ROUXELIN |
| Téléphone : * | 0233578123 |
| Email : | loic.gardin@yahoo.fr |
| Fax : | |

Précédent

Valider